

beaucoup plus logique de transporter le courrier en même temps que d'autres marchandises ou par les services-voyageurs, mais n'empêche que le transport du courrier pose de très graves problèmes dans certaines parties du pays.

Le ministre a dit que les entreprises commerciales obtenaient trois livraisons par jour dans certaines régions. Je lui rappelle que des hommes d'affaires dans certaines parties de ma circonscription se comptent chanceux d'avoir un échange de correspondance en moins de trois semaines dans les meilleures conditions possibles prévues pour le transport du courrier. Je parle de gens qui vivent à 25 milles de distance au plus à vol d'oiseau. J'exhorte donc le ministre à assumer un rôle quelque peu différent de celui de ses prédécesseurs.

Je pense qu'il conviendra avec moi qu'à tout prendre, le ministère des Postes s'administre tout seul. Autrement dit, si le ministre partait pour un voyage de six mois autour du monde, la livraison du courrier se poursuivrait comme d'habitude, car les personnes chargées de l'administration du ministère sont très compétentes.

L'hon. M. Nicholson: L'un de mes hauts fonctionnaires ici dit qu'il n'est pas d'accord avec l'honorable député au sujet de mon séjour de six mois à l'étranger.

M. Barnett: J'avoue que mes remarques étaient entièrement dictées par mes propres observations et par mon évaluation des capacités de certains fonctionnaires que l'honorable représentant a la chance d'avoir dans son ministère. Voici ce que je veux dire. Il me semble que le ministre des Postes peut jouer un rôle très utile là où finit l'administration et commence l'élaboration de la politique. En effet, en plus d'être le chef de son ministère, le ministre des Postes est également membre du gouvernement. En plus de s'acquitter de ses fonctions de ministre des Postes, je trouve qu'il devrait s'intéresser particulièrement à l'élaboration de la politique relative aux transports et aux moyens de transports au pays. Voilà un travail que ses fonctionnaires à divers échelons—et je leur en ai parlé—ne peuvent faire. S'il existe un comité du cabinet qui s'intéresse particulièrement à l'élaboration d'une politique relative aux transports, le ministre des Postes devrait sûrement en faire partie. Le gouvernement devrait adopter cette façon de procéder afin que le ministre des Postes puisse travailler dans un domaine aussi important pour l'amélioration du service postal.

L'attitude d'un député à l'égard du service postal est, je suppose, dictée par le genre de circonscription qu'il représente. S'il en est ainsi, c'est parce que les services du ministère des Postes sont très variés; ils sont adaptés aux besoins des habitants des grandes collectivités urbaines, à ceux à des gens qui vivent dans les régions rurales, voire même à ceux des personnes demeurant dans de petits centres presque entièrement isolés, sur le littoral de la Colombie-Britannique. Le ministre, je le sais, est incapable de faire des miracles, mais s'il discute de la question avec certains de ses fonctionnaires, il apprendra que le représentant de Comox-Alberni fait des démarches depuis assez longtemps au sujet des anomalies qui existent dans la fourniture d'un service postal raisonnable compte tenu du plus ou moins d'isolement des usagers.

Je crois en avoir assez dit pour le moment sur les crédits à l'étude. Je n'entends pas répéter ce que d'autres ont déjà signalé. Toutefois, vu l'attitude adoptée par le ministre à l'égard de l'expansion et de l'organisation du service postal—certains députés ont dit qu'il s'attaquait au problème à la manière d'un homme d'affaires—j'ai cru devoir lui demander d'accorder une attention spéciale aux décisions concernant les moyens d'améliorer le transport utilisés pour la livraison du courrier.

M. Watson (Assiniboia): J'aimerais dire quelques mots sur le budget des dépenses du ministère des Postes. Mes propos porteront sur les petits bureaux de poste des collectivités rurales. J'estime que les services postaux dans ces petites villes ont toujours été négligés. Je remarque, dans le budget des dépenses de 1964-1965, que le chiffre global de \$25,298,000 fait voir une baisse d'environ \$500,000 pour les locaux, comparativement aux prévisions de l'année précédente.

J'ai toujours cru que les grandes entreprises: barrages, canaux et ainsi de suite, retiennent tellement notre attention que nous négligeons les petits travaux, les petits édifices. Je ne songe pas seulement au ministère des postes, mais à tous les services de l'État. Je pourrais mentionner un article paru dans un journal l'autre jour à propos d'un établissement de défense dont on n'a plus besoin et dont on laissait aller les biens pour une somme insignifiante par rapport à leur coût. On dit toujours, je sais, quand il s'agit de construire ces petits bureaux de poste, qu'on manque de fonds. Je veux parler des petits bureaux de poste dont le revenu peut être de \$3,000 à \$5,000 par année. Je remarque qu'au cours de l'année financière 1962-1963, 110 petits bureaux de poste ont été installés au Canada. En outre, 52 étaient à l'étude, 1,121